

B. 16.
Jos. Armand,
Pud. Homme

Le premier avril, mil huit cent quatre vingt quatre, nous
curé sousigné, avons baptisé, Joseph, Armand, né
le trente et un du mois dernier, fils légitime de Léo-
phas Pud. Homme, cultivateur, et de Lumina
Lefebvre de cette paroisse. Le parrain a été Charles
Lefebvre et la marraine le Giphire Leduc grand
père et grand-mère de l'enfant. La marraine
seule a signé avec nous. Lecture faite.

Erquienne Leduc. J. M. Hatelain, P. C.
L'acte, ci-haut, a été assermenté
devant moi à Thurso ce 2 juin
par le sousigné marraine et enfant

A. 1.
Louis Blanchette,
&
Marie Dubois

Le trois avril, mil huit cent quatre vingt quatre,
nous la publication d'un ban de mariage, faite
par nous, au prône de notre messe paroissiale
ou aussi la dispense de deux autres bans, accor-
dés par nous, en vertu d'un pouvoir à nous
concédé par Mgr. J. T. Duhamel, Evêque
d'Ottawa, entre Louis Blanchette, fils majeur
de Paul Blanchette, cultivateur, et de Marie
Anne Courtemanche de cette paroisse d'une part,
et Marie Dubois, fille mineure de Louis Dubois
et de Claire Parent de cette paroisse d'autre part,
ne s'étant déclaré aucun empêchement au
dit mariage nous curé sousigné, avec le
consentement du père de la contractante, avons
reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur
avons donné la bénédiction nuptiale en présence
de Marie Blanchette et de Louis Escalle, qui
ainsi que les contractants ont déclaré ne savoir
signer. Lecture faite. Marie Dubois

Erquienne Leduc. J. M. Hatelain, P. C.
L'acte, ci-haut, a été assermenté devant moi
à Thurso ce 2 juin 1809 par les contractants
Marie Dubois

Erquienne Leduc. J. M. Hatelain, P. C., Commissaire.